



COVID-19

Le semi-marathon international de Brazzaville pourrait être reporté

Le semi-marathon international de Brazzaville organisé le 14 août de chaque année dans le cadre des festivités marquant la célébration de l'indépendance du Congo pourrait être reporté sine die du fait de la pandémie du coronavirus. L'information n'est pas encore confirmée, mais la déception qui se lit sur les visages des dirigeants de la Fédération congolaise d'athlétisme (FCA) est prémonitoire.

« Avec la prorogation de l'état d'urgence sanitaire pour une période de vingt jours à compter du 10 juillet, la fermeture de toutes les frontières et en plus l'interdiction de rassemblement de plus de cinquante personnes dans les lieux public et privé, tous nos projets tombent dans l'eau », a regretté la FCA.

Page 16



Les athlètes attendant le coup d'envoi de la course Adiac

EDUCATION

La France octroie des fonds pour soutenir l'enseignement supérieur



Calixte Nganongo et François Barateau posant après la signature des conventions

L'Agence française de développement a offert au Congo des fonds nécessaires pour moderniser l'enseignement supérieur et la structuration du Fonds national d'appui à l'employabilité et à l'apprentissage (Fonea). Elle a signé, à cet effet, avec le gouvernement congolais, deux conventions de financement. La première de plus de quatre mil-

liards de francs CFA, destinée à renforcer la formation des formateurs et à financer des projets de recherches.

La seconde convention est un appui de 229 millions de francs CFA, servant à accompagner le Fonea dans la formation des agents et la structuration d'un mécanisme pérenne de financement. Page 5

CRISE SANITAIRE

Un appui de l'Etat au secteur privé de la santé

Selon l'inspecteur général de la santé, le Pr Richard Bilekot, la majorité des patients de Covid-19 passent souvent par les structures sanitaires privées avant d'arriver dans les hôpitaux publics parfois à un stade avancé de la maladie où plus rien ne

peut plus être rattrapé, a-t-il fait remarquer au cours de la réunion entre le secrétariat du Comité technique de riposte à la pandémie, l'Alliance du secteur privé de la santé et l'OMS-Congo. C'est pour cette raison que le ministère chargé de la Santé et

l'OMS-Congo entendent travailler sur une démarche visant à renforcer les capacités des structures sanitaires privées en vue d'améliorer leurs capacités de riposte à la Covid-19.

Page 4

PÊCHE ET AQUACULTURE

Le PD-PAC produit ses premiers fruits

Six mois après sa mise en œuvre dans les départements de la Cuvette et de la Cuvette-ouest, le Projet de développement de la pêche et de l'aquaculture continentales (PD-PAC) suscite un satisfecit des bénéficiaires. Financé par le Fonds international de développement agricole, le PD-PAC a permis, pour les seules localités d'Abo et Tchikapika, d'atteindre une grande production en Tilapias de 1248,5 kg pour cinq étangs vidangés, soit environ 250 kg par étang. Page 3



Du poisson d'eau douce Adiac

ÉDITORIAL

Petite vague couleur

Page 2

ÉDITORIAL

Petite vague couleur

Dans son édition du 7 juillet, notre journal s'est fait l'écho des élections municipales françaises, au cours desquelles les écologistes ont remporté plusieurs grandes villes de l'Hexagone. Ce n'est pas exactement de cette vague verte, comme les médias l'ont décrite, qu'il a été question dans le papier dont nous faisons allusion. C'est de la vague ébène, disons la petite vague noire, qui voit quelques Franco-Congolais siéger dans les conseils municipaux.

Cinq élus au total à ce scrutin, d'après le compte rendu de notre reporter qui n'a pas manqué d'évoquer le changement de mentalités et une certaine amélioration de la visibilité des Franco-Africains dans leur pays d'accueil. Comme pour dire que cela a duré longtemps avant ce déclenchement sur lequel les chercheurs se chargeront de commenter. Pourvu que la tendance se poursuive et que le sentiment d'être des citoyens réellement intégrés domine désormais.

À la tâche, les nouveaux promus s'imprégneront des réalités du pouvoir local, des défis auxquels les institutions publiques sont confrontées dans la gestion quotidienne des cités. Ils intègrent un système qui a ses droits et ses devoirs. Par le fait de leur nouvelle situation, ces conseillers locaux peuvent ambitionner d'autres challenges, et aussi penser à leur pays d'origine.

Pourrait-on imaginer un échange d'expériences entre ces élus français et leurs homologues congolais ? Une telle approche aiderait à concevoir des partenariats solides entre les communes et les départements. Le Congo pourrait ainsi renforcer ses capacités et mieux orienter sa politique de décentralisation administrative qui tarde à produire ses effets. Pour cela, les Congolais de France devront changer leur regard vis-à-vis de leur pays de provenance, et celui-ci changer le sien vis-à-vis d'eux.

Une passerelle existe au pays, à travers la branche du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération en charge des Congolais de l'étranger. Il s'agit de mettre à profit ce cadre public, d'imaginer d'autres mécanismes de dialogue pour créer une symbiose entre le Congo et sa diaspora. Le bénéficiaire en serait grand pour les deux parties souvent exposées aux préjugés du manque d'information sur les appréhensions de l'une et les revendications de l'autre.

Les Dépêches de Brazzaville

COVID-19

Le parlement entérine la prorogation de l'état d'urgence sanitaire

Les deux chambres du parlement ont autorisé, le 8 juillet à Brazzaville, la prorogation de l'état d'urgence sanitaire de vingt jours à compter du 10 juillet.



L'adoption de cette loi intervient après la réunion de la Coordination nationale de gestion de la pandémie de Covid-19, tenue le 6 juillet au cours de laquelle celle-ci a noté l'accroissement des tests de dépistage et l'augmentation des cas positifs estimés à plus de 1600, contre 635 au début du mois de juin, soit une augmentation de plus de 100% en 30 jours.

À la date du 6 juillet, la situation épidémiologique se présentait de la manière suivante : 1662 cas déclarés positifs depuis le 14 mars 2020 ; 500 cas guéris, 42 décès.

Ces statistiques, d'après les rapports des commissions des deux chambres, indiquent que

le virus continue à circuler. Même si l'augmentation des cas positifs s'explique en partie par la montée en puissance des tests de dépistage à grande échelle, il est à déplorer qu'elle se justifie aussi et surtout par le relâchement des comportements de la part des citoyens. Ainsi, en tenant compte des conclusions du rapport de la task-force et des avis émis par le comité d'experts, la Coordination nationale a donc proposé la prorogation de l'état d'urgence sanitaire pour une période de vingt jours à compter du 10 juillet.

« De plus en plus les efforts sont faits pour aller vers plus de dépistage. Les

centres de prise en charge continuent à administrer des soins aux populations qui sont en traitement ce qui démontre à suffisance que l'épidémie est suivie et est sous contrôle en dépit de quelques faiblesses constatées ici et là », a signifié le ministre en charge de la Justice, Ange Aimé Wilfrid Bininga. « L'état d'urgence est un régime exceptionnel mais encadré par la Constitution pour permettre au parlement de contrôler les activités que le gouvernement est en train de réaliser pendant la période de vingt jours », a-t-il ajouté.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayoulo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzongi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

JUSTICE

La Cour suprême harmonise les stratégies pour rendre les jugements dans les délais

Le premier président de la Cour suprême, Henri Bouka, s'est entretenu, le 8 juillet avec les avocats du barreau de Brazzaville, sur les méthodes plus adaptées devant permettre à son institution de rendre les jugements en cassation dans les meilleurs délais.

La Cour suprême est une juridiction de cassation qui a, entre autres missions, de rendre des jugements en cassation, en dernier ressort, sur les arrêts venus des Cours d'appel. Ayant constaté la léthargie dans le processus de délibérations, Henri Bouka a convoqué les avocats du Barreau de Brazzaville, pour qu'ils bâtissent ensemble, des stratégies plus efficaces, permettant à cette haute juridiction de rendre désormais ses décisions dans les délais raisonnables.

« Nous devons rendre des jugements de pourvoi en cassation, en respectant les

principes de contradiction et des droits de la défense car notre profession est régie par trois principes essentiels : les principes de la publicité des débats, de la contradiction des débats et du double degré de juridiction. A l'occasion de notre prise de fonctions, nous avons décidé que les jugements en cassation soient désormais rendus dans un délai maximum de dix mois », a précisé Henri Bouka.

Le premier président de la Cour suprême a rappelé aux avocats que « Nous avons dressé, en tant que magistrats du siège et de la Cour



Henri Bouka s'entretenant avec les magistrats/Photo Adiac

suprême, un état des lieux, et sommes aperçus que le non-retour dans les délais espérés des instruments de multiplicité des pourvois retarde les jugements », a-t-il renchéri.

Pour le barreau de Braz-

zaville, la démarche professionnelle adoptée par la Cour suprême va faciliter le travail des avocats et permettre à cette juridiction de rendre ses arrêts au plus vite.

« La Cour suprême s'est rendu compte que les déci-

sions en cassation mettent du temps avant leur délibération. Nous devons harmoniser les méthodes en respectant les principes professionnels », a réagi Me Anicet Moussahou Goma.

Firmin Oyé

PÊCHE

Rebond de la production de poisson frais dans la Cuvette

Seize groupements des départements de la Cuvette et de la Cuvette-ouest viennent de clôturer leur première saison piscicole, dont la production est passée du simple au triple. Pendant six mois, ces pisciculteurs ont bénéficié d'un appui de l'Etat congolais, à travers le Projet de développement de la pêche et de l'aquaculture continentales (PD-PAC).

Les localités d'Okoyo (Cuvette-ouest) et Abo, Tchikapika et Ekongo 1 (Cuvette) sont les principaux bénéficiaires du projet PD-PAC que finance le Fonds international de développement agricole (Fida). L'appui des partenaires consiste en l'aménagement de la pelle mécanique de trois étangs d'une superficie de 500 m² chacun, de la mise en charge de ces étangs avec une densité d'empeusement de 3 alevins par m², soit 1500 alevins par étang, puis la fourniture de l'aliment pour un cycle d'élevage complet.

Grâce aux nouvelles techniques acquises, les pisciculteurs d'Abo et Tchikapika peuvent produire jusqu'à 1248,5 kg, soit près de 250 kg/étang. Le rendement moyen enregistré est de 6 500 Kg/hectare/an amélioré de plus de 4 fois le rendement de base qui était de 1500 Kg/hectare/an. Les espèces utilisées sont les clarias et les

tilapias déjà expérimentées au Congo il y a quelques années. Les Tilapias, après six mois d'engraissement, ont atteint un poids moyen marchand de 200 g, tandis que celui des clarias a varié entre 230,7 et 285 g.

Ces vidanges vont se poursuivre dans les localités d'Okoyo, Abo, Tchikapika et Ekongo 1 au cours de ce mois de juillet. L'activité apparaît ainsi comme une véritable opportunité d'approvisionnement en poissons frais pour les commerçants et les consommateurs. Dans la stratégie de développement de la pisciculture commerciale, il est prévu l'acquisition de deux éclosiers pour la production des alevins et l'acquisition d'une unité de production d'aliments de poisson.

Ces résultats suscitent de l'engouement des habitants qui expriment de plus en plus l'intérêt d'être enrôlés parmi les nouveaux bénéfi-



Du poisson d'eau douce/Adiac

ciaires du projet. C'est justement l'objectif du projet PD-PAC et son partenaire financier Fida qui veulent aider les petits producteurs à passer d'une pisciculture artisanale de subsistance à une pisciculture rentable orientée vers le marché. Cette transformation est soutenue

par une stratégie opérationnelle fondée sur l'aménagement des étangs, l'approvisionnement en alevins et en aliment subventionnés par le projet pour le 1^{er} cycle de production à l'ensemble des bénéficiaires. La durabilité et l'appropriation des bénéficiaires seront facilitées

par les appuis du projet en assistance technique sous forme de formation en entrepreneuriat ; sur les bases techniques de la pisciculture commerciale dans la Cuvette et la Cuvette-Ouest et la mise en place des partenariats avec les grossistes.

Fiacre Kombo

COVID-19

Un appui pour améliorer l'implication du secteur privé de la santé

Le ministère de la Santé et l'Organisation mondiale de la santé (OMS-Congo) travaillent sur une démarche visant à renforcer les capacités des structures sanitaires privées en vue d'améliorer la capacité de riposte à la Covid-19.

La majorité des cas liés à la Covid-19 passent d'abord par les structures sanitaires privées avant d'arriver dans les hôpitaux publics à un stade avancé de la maladie où parfois plus rien ne peut être rattrapé, a fait constater l'Inspecteur général de la santé, le Pr Richard Bilekot, qui a présidé, le 7 juillet à Brazzaville, la réunion entre le secrétariat du Comité technique de riposte à la pandémie, l'Alliance du secteur privé de la santé et l'OMS-Congo. « Le secteur privé représente 56% d'offre de soins contre 44%



d'offre publique », a-t-il reconnu, soulignant la nécessité entre les deux secteurs, partenaires de longue date, d'harmoniser le travail de riposte à la Covid-19. C'est donc dans ce contexte que l'OMS vient activer le

partenariat public-privé pour mieux faire face aux impératifs qu'impose la pandémie. « Le secteur privé n'est pas totalement impliqué dans la riposte. C'est pourquoi l'OMS vient présenter un projet en vue d'impliquer

Réunion des secteurs public et privé avec l'OMS le secteur privé sur trois plans : sensibilisation de la population à la pandémie, le renforcement des capacités de laboratoire notamment dans le volet prélèvement pour accélérer le dépistage et la prise

en charge des malades », a expliqué Jean Chris Mounkala, représentant la structure onusienne à cette rencontre. Le président de l'Alliance du secteur privé de la santé, le Dr Jean Daniel Ovaga, a salué l'initiative du ministère de tutelle pour cette mutualisation d'atouts entre les deux secteurs de la santé et l'implication de l'OMS dans le but d'améliorer en quantité et en qualité l'offre de soins. « Ces malades, dans un premier temps, viennent d'abord chez nous dans le privé. Nous devons donc être en mesure de diagnostiquer, de tracer, d'isoler, et de confiner. Nous sommes sûrs qu'avec la mutualisation des atouts nous arriverons à infléchir la courbe de cette pandémie dans notre pays », a-t-il déclaré.

Rominique Makaya

La France offre du matériel médical au CHU

L'ambassadeur de France au Congo, François Barateau, a remis le 7 juillet du matériel médical contre la pandémie du coronavirus au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU).

D'un montant de deux cent vingt-neuf millions de FCFA, ce don comprend du matériel lourd, dont cinq respirateurs et de bonbonnes d'oxygène, des équipements de protection pour

bilatéral vient renforcer l'action de solidarité et de prévention de la France au profit du continent africain en général, et du Congo en particulier. « La France souhaite que toutes les régions



L'ambassadeur de France au Congo recevant le don des mains de la ministre

le personnel soignant (masques FFP2, combinaisons de protection, surblouses, surchaussures, etc.) et des consommables médicaux de première nécessité (thermo flashes, stéthoscopes, tensiomètres, glucomètres).

Il s'inscrit dans le cadre de l'initiative « Covid-19, santé en commun », promue par le président de la République française, Emmanuel Macron. Ce dispositif

du monde bénéficie d'un égal accès aux solutions qui émergent et évitent ainsi de nouvelles vagues de la pandémie », a souligné François Barateau, indiquant que ces appuis nombreux et multiformes témoignent, s'il en était besoin, du soutien important et déterminé apporté par la France au Congo dans le secteur de la santé. Ce secteur a été retenu comme un des trois domaines prioritaires

de coopération renforcée entre les deux pays, par les présidents Denis Sassou N'Guesso et Emmanuel Macron, aux côtés de l'environnement et du climat ainsi que de l'enseignement, la formation des jeunes et la recherche.

La ministre en charge de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, a rappelé l'appui de la France à travers l'AFD sur plusieurs projets. « La France a été à nos côtés dès le début de la pandémie... Nous avons déjà reçu un appui de la France. Vous êtes avec nous. Nous savons que ça ne sera pas la dernière fois... C'est avec beaucoup d'honneur que je reçois ce présent au nom du gouvernement de la République, du comité national de riposte et de la population congolaise », a-t-elle déclaré.

Rappelons que d'autres projets, actuellement en préparation, devraient être opérationnels dans les prochaines semaines, d'une part pour renforcer les capacités de prévention et de contrôle des infections dans 47 formations sanitaires du pays et d'autre part, pour accompagner le Centre inter-Etats en Santé publique de l'Afrique centrale, situé à Brazzaville, dans le développement d'une offre de formation supérieure, initiale et continue, en zone CEMAC, dans les domaines de l'hygiène, de la sécurité de l'eau et des aliments, de la santé communautaire et de la gestion des établissements de santé.

Guillaume Ondzé

VIE ASSOCIATIVE

Vers une fédération des déficients visuels

Les organisations œuvrant dans le domaine du handicap visuel au Congo se sont constituées en Fédération des aveugles du Congo (FAC) afin de faciliter l'insertion de cette catégorie de personnes vulnérables vivant au pays comme à l'étranger.



Les responsables des associations lors de l'annonce de la fédération (DR)

La sortie officielle de cette fédération aura lieu dans les jours à venir, a expliqué le président de l'association « Viens et Vois », Emerson Massa, lors d'un point de presse organisé le 7 juillet à Brazzaville.

La fédération a pour objectif d'améliorer les conditions matérielles, morales et sociales des aveugles et des malvoyants, et de défendre leurs droits, poursuit-il. Selon lui, elle a été créée pour le besoin de réseautage formel et se veut être une matrice autour de laquelle l'avenir des associations membres adhérents sera radieux. Ce réseau entend mettre son accent sur le partage, la solidarité et la sensibilisation du public à la problématique du handicap visuel. Il regroupe en son sein des associations ayant une expé-

rience de deux ans pour les unes et de treize ans pour les autres. La fédération fait suite à un protocole d'accord signé entre les différentes associations faisant mention des articles qui s'articulent autour d'un engagement commun, de la recherche et l'innovation ; la communication et la modification du protocole en cas de litige. Toutefois, elle reste ouverte à d'autres associations œuvrant dans le même sens selon les lois en vigueur.

Notons que le réseau est doté des organes constitués de l'assemblée générale, d'un conseil d'administration composé de huit membres, d'un commissariat aux comptes ainsi que d'un bureau exécutif de sept membres présidé par Emerson Massa.

Lydie Gisèle Oko

COOPÉRATION

L'AFD débourse 4,8 milliards francs CFA pour l'enseignement supérieur et le Fonea

L'aide financière de l'Agence française de développement (AFD) octroyée au Congo permettra la modernisation de l'enseignement supérieur et la structuration du Fonds national d'appui à l'employabilité et à l'apprentissage (Fonea).

Au total deux conventions de financement d'une valeur de 7,35 milliards d'euros ont été signées, le 8 juillet à Brazzaville, entre le ministre des Finances et du Budget, Calixte Nganongo, l'ambassadeur de France au Congo, François Barateau, et le directeur de l'Agence française de développement, Lionel Cafferini.

La première, à hauteur de 7 millions d'euros, soit 4,6 milliards de francs CFA, destinée à l'enseignement supérieur pour une durée de quatre ans, vise à renforcer la formation des formateurs ainsi qu'à financer des projets de recherche sélectionnés de façon compétitive.

Il sera également question de valoriser les résultats de la recherche congolaise et l'employabilité des diplômés, en particulier dans le domaine des bio ressources du pays, de soutenir et dynamiser le développement des partenariats entre l'Univer-

sité Marien-Ngouabi et les institutions françaises d'enseignement supérieur...

« *Le système éducatif actuel malheureusement n'est pas en capacité de produire des formateurs de qualité en quantité suffisante. Je suis heureux que ce projet d'appui voit enfin le jour* », a indiqué le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua.

Pour ce qui est du second don, la France apportera pendant un an un appui de 229 millions de francs CFA, soit 350 mille euros, dans le but d'accompagner le Fonea dans la formation des agents, la structuration d'un mécanisme pérenne de financement au travers de la collecte de la taxe d'apprentissage, l'élaboration d'un système d'information pour la gestion des activités, la mise en place d'outils de pilotage, de suivi et d'évaluation de ladite structure. « *Contribuer à la*



Calixte Nganongo et François Barateau posant après la signature des conventions

diversification de l'économie congolaise ; accompagner les entreprises dans leur montée en compétitivité ; favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Voici quelques-unes des ambitions que j'ai à cœur de porter, de façon déterminée et exigeante pour accompagner

le Congo », a déclaré François Barateau, ambassadeur de France au Congo.

Il a, par ailleurs, salué la coordination interministérielle des structures concernées sur les enjeux fondamentaux pour le Congo que sont la formation de la jeunesse, la qualification des ressources humaines et le développement

de la recherche nationale.

Notons que la tenue de cette cérémonie s'est inscrite dans le cadre du renforcement de partenariat entre les deux pays, en particulier dans le domaine de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle et de la recherche.

Gloria Imelda Lossele

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le Casp peaufine les programmes du cycle licence

Le Centre d'application de la statistique et de la planification (Casp) organise, du 6 au 10 juillet par visioconférence à Brazzaville, des ateliers en vue de l'adoption du rapport diagnostic de la structure et des nouveaux programmes d'enseignement.

Elaborés par des experts nationaux, ces programmes ont été examinés à nouveau avec l'appui technique de Michel Grun-Rehomme, un consultant international recruté par la Banque mondiale. Ce consultant a fait le diagnostic institutionnel du Casp et évalué les programmes de tous les cycles, dans le cadre des réformes en cours dudit établissement.

Répartis en commissions, les experts ont pour mission d'examiner et d'adopter le rapport diagnostic, les programmes de statistique et d'informatique, de mathématiques, de planification, ainsi que d'autres disciplines. Il sera également question de réaménager le contenu des programmes par rapport au niveau



d'étude.

Après auscultation des programmes élaborés l'année dernière, Michel Grun-Rehomme a proposé de revoir le profil des enseignants par discipline et par niveau. L'organisation des concours d'entrée figure également au nombre des contributions. Autre recommandation : la suppression de certaines matières, en mettant l'accent sur les mathématiques, le français, et la culture générale.

Outre ces contributions, l'expert français a recommandé de doter

le Casp de l'outil informatique pour s'adapter aux normes de l'Unesco. Le but est de promouvoir une formation de qualité. « *En 2019, nous avons avec nos ressources élaboré les programmes que le consultant a examinés et approuvés excepté quelques contributions. C'est avec beaucoup de satisfaction que j'arrive à ce point d'adoption des programmes qu'on va doter au Casp* », se satisfait le directeur général du Casp, Gaspard Symphorien Mbou Likibi. Pour moderniser ce centre, outre

l'adoption de nouveaux programmes, la construction d'un nouvel établissement est en gestation. Dans cette optique, il est également envisagé de transformer le Casp en Centre national de formation en statistique et planification (Cnfsp). Avec l'ouverture des cycles longs, ce centre sera, selon Gaspard Symphorien Mbou Likibi, en cotutelle entre le ministère en charge de la Statistique et celui de l'Enseignement supérieur, pour des besoins d'expertise. Avec pour principale atout, la reconnaissance des diplômés par le Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (Cames).

L'objectif de ce changement est de redonner à cet établissement ses lettres de noblesse. En effet, depuis sa création, aucun programme n'a été révisité. Ouvert qu'aux cycles courts, le Casp envisage d'ouvrir le cycle licence pour l'année prochaine. Un pari que s'est fixé son directeur général dès sa prise de fonctions. « *J'ai hérité d'un centre de formation qui fonctionnait officiel-*

lement avec les programmes datant de la création de l'école en 1983. En 2017 à ma prise de fonctions, j'ai constaté que ces programmes étaient vraiment obsolètes. Le challenge était donc de doter le Casp en programmes plus actuels parce que les programmes font la notoriété d'une école et que des programmes dépendent la qualité du produit que l'on met sur le marché de l'emploi », ajoute le directeur général de cet établissement.

Dans cet élan de modernisation, la Banque mondiale envisage, sous peu, la construction d'un complexe Institut national de la statistique-Casp. « *Bientôt les appels d'offre seront lancés pour passer à la phase de la construction. Les études ont déjà été menées. Logiquement, avant fin 2021, on aura ce bâtiment qui sera construit dans les normes qu'il faut pour abriter une école* », conclut-il.

Pour rappel, le Casp forme des techniciens supérieurs de la statistique et de la planification.

Josiane Mambou Loukoula

BANQUE MONDIALE

Le département Afrique doté de deux postes de vice-président

Dans l'optique de la mise en œuvre de sa nouvelle stratégie, destinée à mieux concentrer son action sur l'obtention des progrès dans les différents pays, la Banque mondiale a résolu de réorganiser son département Afrique en le scindant en deux postes de vice-président. L'annonce a été faite le 6 juin.

Les deux postes concernent, l'Afrique de l'ouest, centrale, de l'est et australe. Ce changement témoigne, selon un communiqué de la Banque mondiale, le ferme engagement de cette institution en faveur de l'Afrique.

Le département régional de la Banque mondiale était dirigé depuis 2018 par Hafez Ghanem, qui devient aujourd'hui vice-président pour l'Afrique de l'Est et australe.

« L'engagement de la Banque mondiale en Afrique croît de jour en jour et je me réjouis de travailler aux côtés d'Ousmane Diagana pour apporter encore plus de ressources aux populations qui en ont le plus besoin. Nous avons désormais deux vice-présidences, mais l'Afrique est une à nos yeux et nous continuerons de partager nos enseignements, notre expérience et nos idées à travers le continent tout entier », a déclaré Hafez

Ghanem avant d'ajouter que la création d'une nouvelle vice-présidence s'inscrit dans la continuité des efforts déployés par le groupe de la Banque mondiale pour aligner en permanence ses ressources sur les domaines prioritaires. Elle permettra de soutenir davantage les réformes et les politiques requises pour réaliser une croissance durable et diversifiée en vue de faire reculer la pauvreté et améliorer les conditions de vie des populations en Afrique.

« C'est pour moi un honneur de diriger l'action de la Banque mondiale en Afrique de l'ouest et du centre, avec le souci de l'innovation, du résultat et de la transformation. Je suis convaincu qu'en travaillant en concertation avec Hafez Ghanem nous pouvons faire mieux, et nous allons faire plus, pour veiller en priorité aux intérêts des pays et des populations et trouver ensemble des so-



lutions aux problèmes de développement actuels du continent en utilisant, notamment tous les moyens dont nous disposons », indiqua le vice-président pour l'Afrique de l'ouest et du centre, Ousmane Diagana. Par ailleurs, pour Hafez Ghanem qui aura la responsabilité de l'Afrique de l'est et australe, il dirigera les relations

de la Banque mondiale avec vingt-six pays et supervisera le portefeuille de plus de deux cent quatre-vingt projets, pour un engagement total supérieur à quarante-neuf milliards de dollars. Auparavant vice-président pour l'Afrique, il a mené les efforts déployés par la Banque mondiale pour favoriser une croissance inclusive et

contribuer à la réduction de la pauvreté en finançant des projets visant à développer le capital humain, soutenir l'essor du secteur privé, accroître la productivité agricole, améliorer l'accès aux infrastructures, renforcer la résilience au changement climatique et promouvoir l'intégration régionale.

Rock Ngassakys

PÉTROLE

Vers la hausse du prix du brut

Le rebond de la demande pétrolière fera passer le baril à 66 dollars en 2021 et 83 dollars en 2023, estime Energy Aspects.

La baisse de la demande pétrolière n'a pas atteint les niveaux redoutés malgré la forte contraction de l'économie mondiale, ce qui, selon Energy Aspects, est la preuve que le monde dépend et dépendra encore beaucoup du pétrole. Pour le cabinet britannique de conseils en énergie, la demande augmentera très vite et les prix avec.

« Un rebond de la demande mondiale de pétrole est en cours et dépassera la capacité des producteurs à rétablir l'approvisionnement. Cela fera passer le prix moyen du Brent d'environ 43 dollars le baril cette année à 66 dollars l'année prochaine et à 83

dollars en 2023 », selon Energy Aspects.

Le coronavirus et la vague

recherche chez Energy Aspects, cela illustre la dépendance du monde au brut

« Un rebond de la demande mondiale de pétrole est en cours et dépassera la capacité des producteurs à rétablir l'approvisionnement. Cela fera passer le prix moyen du Brent d'environ 43 dollars le baril cette année à 66 dollars l'année prochaine et à 83 dollars en 2023 »

de confinements qui a suivi, ainsi que le recul de l'activité industrielle ont entraîné des prévisions de baisse de 30 à 40 % par rapport à la demande mondiale de pétrole d'avant la pandémie, qui était d'environ 100 millions de barils par jour.

En plein cœur de la crise, l'industrie s'attendait à une baisse de la demande autour de 28 millions de barils par jour, mais celle-ci n'a pas dépassé les 18 millions de barils par jour en avril.

Pour Amrita Sen, cofondatrice et directrice de

et laisse entendre que cette dépendance ne diminuera pas à court terme. Elle ajoute par ailleurs que cela est le signe d'une reprise rapide de la demande dans les prochains mois, une fois la propagation maîtrisée, pour soutenir l'ensemble de l'industrie.

Selon les prévisions de Deloitte, inscrites dans une étude publiée en date du 6 juillet, le prix du Brent passera d'une moyenne de 39 dollars par baril cette année, à 46,5 dollars en 2021 et 64 dollars en 2023.

Josiane Mambou Loukoula

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.




Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpita), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



MOOCERTICESCOL

Une formation gratuite pour développer les compétences pédagogique-numériques

La crise du Covid-19 a mis en exergue le rôle primordial des Techniques de l'information et de la communication (TIC) dans l'enseignement.

Bien conscients des enjeux que représentent les TIC, le programme Apprendre et ses partenaires lancent le Mooc certice scol, qui débutera le 5 octobre 2020, à l'occasion de la journée mondiale des enseignants vont redoubler d'efforts pour mettre les TIC au service de la créativité. Diverses initiatives ont été lancées, ce dont ont parlé plusieurs intervenants de Côte d'Ivoire, du Bénin, du Sénégal et du Cameroun lors d'une conférence en ligne /webinaire, le 17 juin dernier.

Le programme Appui à la professionnalisation des pratiques enseignantes et au développement de ressources, en sigle Apprendre, a non seulement voulu suivre cette dynamique, mais également répondre aux interrogations qui découlent de l'utilisation des TIC. Comment les utiliser ? Quelles technologies mettre en œuvre ? Comment organiser un environnement de travail optimal pour faciliter leurs utilisations ?

De telles problématiques seront abordées au sein du Mooc certice scol, mais également dans des espaces d'interaction (webinaires, groupe Facebook, LiveTweet, réunions en présentiel, etc.), qui permettront d'échanger entre pairs du primaire et du secondaire, et spécialistes.

Développé sur la base d'un référentiel de l'Unesco, le Mooc certicescol

se divise en deux parties de trois semaines chacune. Les sessions, accessibles sur ordinateurs et smartphones, proposeront des contenus variés et ancrés dans le réel : vidéos, situations de formation et cas types pour illustrer un cours de quatre pages maximum. Les connaissances, quant à elles, seront évaluées grâce à des tests en ligne.

Ces évaluations viseront, avant tout, à encourager l'enseignant à porter un regard analytique sur ses compétences. Au terme du Mooc, une attestation de suivi sera délivrée par l'université de Cergy-Pontoise.

Ce Mooc ne répond pas à une simple mode : il vise à combler un besoin de fond pour outiller durablement les enseignants du primaire et secondaire, tout comme leurs encadreurs. L'utilisation des TIC et leur pertinence aux regards des objectifs d'apprentissages feront l'objet de réflexions collectives.

Au Congo, dès la fin de l'année dernière, le ministre Anatole Collinet Makosso, face à la crise sanitaire liée au coronavirus, pour assurer la continuité pédagogique, avait procédé à la mise en place d'un programme pédagogique visant à maintenir le contact régulier entre les élèves et enseignants et dans le souci d'assurer un apprentissage continu dans les domiciles des apprenants.

Tel le stipulait l'application des décrets 2019-441 du 30 décembre 2019 fixant les conditions d'organisation de l'enseignement en famille et 2017-518 du 29 décembre 2017, portant attributions et organisation de la di-

rection générale de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle.

Désormais, c'est une occasion donnée à chaque acteur de la communauté éducative, de s'interroger sur la nature même de la transformation numérique de l'éducation.

Car, que ce soit au Congo ou au niveau international, le passage rapide, massif et souvent subi des modalités de travail à distance puis hybrides (présence et distance), a mis en relief des processus ou des réalités très variables, selon les lieux et les personnes.

Ainsi, l'ensemble des acteurs de la communauté éducative, qu'ils soient élèves, professeurs, parents, agents ou personnels d'encadrement, sans oublier les collectivités territoriales, les associations et tous les autres acteurs éducatifs, ont dû répondre à de nouvelles attentes et relever un nouveau défi ensemble.

Jean Gérard Mabonzo, enseignant à l'Académie de Versailles en France, un des acteurs sur les réalisations concrètes, innovations techniques et de la professionnalisation des enseignants, estime que : « *ce mouvement mondial engage l'Afrique à repositionner ses écosystèmes éducatifs dans une dynamique de changement pour relever le défi majeur de la continuité d'une éducation de qualité pour tous* ». C'est dans ce cadre que s'offre l'opportunité aux enseignants de s'inscrire à la formation gratuite pour développer leurs compétences pédagogique-numériques.

Marie Alfred Ngoma

COVID-19

La BAD et l'OMC décident d'aider les pays pauvres

Pour soutenir les importations de produits de première nécessité et l'exportation de produits clés, la Banque africaine de développement (BAD), l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et d'autres banques multilatérales ont résolu, le 1er juillet, d'apporter leur aide aux régions du monde où cela est le plus nécessaire, notamment dans les pays les plus pauvres.

Selon le communiqué conjoint, cette stratégie permettra de réduire les déficits de financement du commerce entraînés par la pandémie de Covid-19. Et, c'est dans cette optique que depuis le début de la pandémie, les banques multilatérales de développement ont intensifié leurs programmes de financement du commerce pour soutenir les importations de produits de première nécessité et l'exportation de produits clés. Car les correspondants bancaires internationaux ont réduit leurs prêts dans de nombreux pays. Outre la situation actuelle qui affecte l'offre et la demande, les échanges commerciaux internationaux ont été touchés par une réduction de l'offre en matière de financement. La perception des risques liés au non-paiement dans ce secteur est à son plus haut niveau depuis une décennie, et les banques sont de plus en plus réticentes à assumer ces risques dans de nombreux pays, où les conditions économiques se détériorent. « La

facilitation des échanges de fournitures médicales constitue une part importante des programmes d'aide mis en place par les institutions bancaires multilatérales, dont la Banque africaine de développement. Avec la mise en place, en avril dernier, de la Facilité de réponse rapide contre la Covid-19 (CRF) dotée de dix milliards de dollars. La banque consacre jusqu'à un milliard de dollars de liquidités au financement du commerce et apporte une aide aux banques locales pour atténuer les risques dans ses cinquante-quatre pays africains, membres éligibles », souligne le communiqué en signifiant que dans les prochaines semaines une aide plus importante sera certainement nécessaire. Le fort ralentissement de l'économie réelle commence à avoir un impact sur le système financier en raison de défauts de paiement et de faillites d'entreprises. De nombreux pays en développement, qui connaissent déjà d'importants déficits de finan-

cement du commerce avant l'apparition de la crise du Covid-19, sont de plus en plus confrontés à une restriction de l'accès au crédit commercial. Tirant l'attention des Etats, le communiqué indique en outre qu'à court terme un nouveau recul de l'offre de financement du commerce rendrait plus difficiles les importations de produits alimentaires et médicaux dans des économies où les besoins sont les plus urgents. Et, à moyen terme, cette situation restreindrait la capacité des échanges commerciaux à contribuer à la reprise économique. « *Un financement insuffisant du commerce menace de compromettre des transactions commerciales en affectant de manière disproportionnée les micro-entrepreneurs et les PME, qui représentent l'essentiel de l'emploi en Afrique. Nous partageons les préoccupations exprimées sur les marchés, et nous œuvrerons dans le cadre de nos attributions respectives pour rendre disponible le financement du commerce pendant cette période difficile, tout comme nous l'avons fait pendant la crise financière mondiale de 2008-2010* », conclut le communiqué.

Rock Ngassakys

NÉCROLOGIE

M. Basile Oba, ancien travailleur de l'ex-ONPT, a le profond regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances du village Illanga Bombokouta, district de Tchikapika, M. Boni et Mmes Marie Yongo et Dorette Yongo à Matoko, district d'Epena, le décès de leur chère épouse, fille, sœur, tante Mathilde Yongo, survenu le 5 juillet 2020, à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile conjugal sis n°44, rue Ngania Mikalou. Réf : arrêt Cordonnier, avenue Marien Ngouabi. La date et le programme des obsèques seront communiqués ultérieurement.



Rock Taloulou agent des Dépêches de Brazzaville, Badila Albert Badin, Lieutenant Badila Chris Juvenal, Kivoukissi Jérôme, Louya Jean Bruno, Ntongo Lavie, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur mère, tante et sœur Mme Badila née Batina Joséphine agent à la retraite à la Présidence de la République, survenu le 2 juillet 2020, à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient dans la rue Mayama n°50 à Mougali. La date de l'inhumation sera fixée ultérieurement.

IN MEMORIAM

9 juillet 2018 - 9 juillet 2020, voici jour pour jour deux ans qu'il a plu à Dieu de rappeler à lui Joseph Kandza-Kitina dit « KKJ ». En ce jour de triste souvenir, la famille du défunt, les enfants, petits-fils et arrière petits-fils prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse afin que sa mémoire repose en paix. « KKJ », tel que nous t'appelons affectueusement, de là où tu te reposes, sache que tu demeures présent dans nos esprits et nous ne t'oublierons jamais.



IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO



+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gouesso
Brazzaville - République du Congo

ARMEMENT

La Russie, principal fournisseur d'armes en Afrique

Moscou a supplanté les Etats-Unis et la France en vente d'armes en Afrique.

Entre 2014-2019, Moscou a été le principal fournisseur d'armes de l'Afrique, selon les chiffres du Stockholm International Peace Research Institute, un observatoire international du marché de l'armement. La Russie a fourni près de la moitié des équipements (-49%) militaires vendus en Afrique, les Etats-Unis (14%) et la Chine (13%). La France est le quatrième plus important fournisseur d'armes en Afrique, avec 6,1%. Les liens entre la France et ses anciennes colonies est en train de se desserrer. Ce qui a profité à la Russie.

Le volume des exportations de matériels militaires s'élevait à plus de 15,2 milliards de dollars américains (13,58 milliards d'euros), a indiqué le ministre adjoint russe de la Défense, Alexander Fomin. Moscou entend continuer à développer des exportations. Au premier sommet russo-africain de Sochi en 2019, l'armement était au centre de toutes les attentions. L'Algérie, l'Egypte et l'Angola, les plus importants clients en Afrique

L'Algérie est le plus gros débouché de l'industrie militaire russe en Afrique : avions, chasseurs, appareils de transport, hélicoptères et sous-marins, systèmes de défense antiaérienne et antimissile sophistiqués, chars. Alger achète plus que tous les autres pays africains réunis. Deuxième acheteur de l'armement russe en Afrique, l'Egypte a signé un accord pour la fourniture de plus de 20 avions chasseurs SU-35, d'un montant de deux milliards de dollars (1,78 milliard d'euros). L'Angola est le troisième gros client; suivi par le Nigeria, le Rwanda, le Mali, le Soudan... Au début des années 2000, 16 pays africains (sur 54) achetaient des armes à la Russie. Ils sont aujourd'hui 21.

Reconnues universellement, les armes russes sont de bonne qualité et moins cher, donc à la bourse des pays africains. La Russie a aussi retrouvé d'anciens partenaires du temps de l'URSS, effaçant par exemple 70% de la dette de l'Angola (4,5 milliards d'euros). Par contre, les équipements américains ou européens sont onéreux pour les pays africains.

Noël Ndong

COVID-19

Les mesures ciblées de Beijing sont riches d'enseignements pour d'autres pays

Les «mesures plus ciblées» déployées par Beijing qui ont endigué un regain du Covid-19 en moins de quatre semaines «pourraient être riches d'enseignements pour d'autres pays» se trouvant confrontés à une résurgence potentielle du virus, a rapporté mardi Bloomberg News.

«Au lieu de recourir à un confinement général brutal qui risquerait d'hypothéquer les gains réalisés depuis la réouverture de la Chine, Beijing a déployé des mesures plus ciblées», notamment des tests et des confinements ciblés, selon le média américain.

Hésitant à se confiner complètement, Beijing s'est appuyée sur «des tests ciblés effectués à une vitesse sans précédent». Plutôt que de confiner tous les habitants chez eux, les autorités «ont simplement confiné les immeubles locatifs et les complexes résidentiels situés à proximité du foyer épidémique».

«Des sites de test improvisés ont été installés dans des quartiers où des cas ont été signalés afin d'aider les personnes

présentant des symptômes», a ajouté Bloomberg News.

Au lieu de fermer les frontières comme à Wuhan, Beijing a préféré imposer des exigences de quarantaine «à destination». «La stratégie de la Chine est de rester circonspecte», a indiqué le média américain. «Même alors que le nombre d'infections diminue, les responsables chinois affirment qu'ils n'assoupliront pas les restrictions tant que Beijing n'aura pas connu deux semaines sans nouveaux cas».

Beijing n'a signalé lundi aucun nouveau cas local confirmé de Covid-19, mais a tout de même recensé un cas asymptomatique, a annoncé mardi la commission municipale de la santé de la capitale chinoise.

Du 11 juin au 6 juillet, Beijing a enregistré 335 cas confirmés de Covid-19 transmis localement, dont 320 étaient toujours hospitalisés et 15 ont quitté l'hôpital après leur rétablissement. La ville comptait encore 31 cas asymptomatiques sous observation médicale, selon la commission.

CÔTE D'IVOIRE

Reprise du trafic ferroviaire entre Abidjan et Ouagadougou

La liaison ferroviaire entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso a repris mercredi, a appris Xinhua de source officielle.

Selon les autorités en charge du transport ferroviaire, cette reprise concerne le transport des marchandises. «La direction générale de SITARAIL a le plaisir d'annoncer la reprise totale

du trafic marchandises le mercredi 8 juillet 2020 sur l'ensemble de la ligne ferroviaire, d'Abidjan à Ouagadougou», a indiqué un communiqué de la structure chargée du transport par rail.

Celles-ci notent qu'elles s'attendent à un rééquilibrage des circulations ferroviaires et au repositionnement des moyens de traction suite à la

longue interruption du trafic. La Côte d'Ivoire, qui a enregistré son premier cas de contamination au Covid-19 le 11 mars a pris dès le 16 mars des mesures paralysant le transport aérien et le transport ferroviaire.

Le pays compte à ce jour 11.194 cas de contamination au coronavirus, 5.487 personnes guéries et 76 décès.

Le dernier bilan des cas confirmés dans le monde en date du 8 juillet 05H00 GMT

Voici le dernier bilan des cas confirmés de Covid-19 dans les pays les plus touchés du monde, établi par le Centre pour la science et l'ingénierie des systèmes (CSSE) de l'Université Johns Hopkins en date du 8 juillet 05H00 GMT :

Pays cas confirmés
Monde 11.799.443
Etats-Unis 2.993.760

Brésil 1.668.589
Inde 719.665
Russie 693.215
Pérou 309.278
Chili 301.019
Royaume-Uni 287.874
Mexique 268.008
Espagne 252.130
Chine 85.366

Le PIB de la France devrait baisser de 9% en 2020 avec un fort rebond au 3e trimestre

Le PIB de la France devrait régresser de 9% en 2020, selon la dernière estimation de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) publiée mercredi, laquelle prédit également que la croissance économique va rebondir au troisième trimestre.

Ces prévisions sont légèrement plus optimistes que celles de la Banque de France qui prévoit une croissance en baisse de 10% cette année, tandis que le gouvernement français anticipe un repli de 11%.

Selon l'INSEE, après une baisse de 5,3% au premier trimestre, puis un repli de 17% au second, la croissance économique française devrait repartir fortement

à la hausse au troisième trimestre avec un rebond de 19%.

Au 4e trimestre, le PIB augmenterait de nouveau, bien que plus légèrement (+3%). «Sans surprise, les perspectives de production se redressent très nettement : la vigueur de ce rebond tient beaucoup à la faiblesse du point de départ, c'est-à-dire de l'activité économique en période de confinement. Cependant, les carnets de commande, en particulier à l'international, demeurent jugés peu garnis par les entreprises industrielles, ce qui n'augure pas d'un retour immédiat à la normale», a précisé l'INSEE.

Dans ce contexte national et international historiquement défavorable, les exportations françaises se sont repliées au premier trimestre (-6,1% après -0,4% au 4e tri-

mestre 2019), soit pire qu'au 4e trimestre 2008 (-4,8%) pendant la crise financière mondiale. En avril 2020, les exportations françaises ont chuté de 36% sur un an et les importations de 32,5%.

L'INSEE insiste sur le fait que son estimation reste «soumise à beaucoup d'incertitudes». Selon elle, «une éventuelle deuxième vague épidémique sur le territoire national viendrait nécessairement freiner la reprise, même si l'on peut espérer une cohabitation entre le virus et l'activité économique un peu moins difficile qu'au printemps, grâce à l'expérience accumulée tout au long de cette première vague».

Une égyptienne de 107 ans guérit du Covid-19

Une Egyptienne de 107 ans s'est complètement remise du Covid-19 dans la province de Minya, a annoncé mardi le gouvernement égyptien.

La femme, nommée Nabawiya Mohamed, a récemment quitté l'hôpital après avoir été complète-

ment guérie du virus, a indiqué le ministère égyptien du Développement local dans un communiqué.

Elle avait été infectée par le nouveau coronavirus et admise à l'hôpital le 25 juin. Son fils, Shehata Mahsoub, a confirmé que sa mère «avait quitté l'hôpital Matay de

Minya lundi».

Sa famille, qui compte trois enfants et environ 25 petits-enfants, a exprimé sa joie face à la bonne nouvelle, a déclaré M. Mahsoub.

Mardi, l'Egypte a signalé 77.279 cas de Covid-19, dont 3.489 décès et 21.718 guérisons.

Xinhua

REMERCIEMENTS



L'honorable Jean Claude Ibovi et Mme, la veuve Ibovi Claudine, les enfants Ibovi, la famille, petits-fils et la famille Ngakala remercient les parents, amis et connaissances, de l'assistance multiforme apportée lors de la disparition de leur frère, mari, père, fils et oncle, Léon Ibovi, décédé le 4 juillet 2020, à Brazzaville.

A cet effet, il sera organisé une cérémonie d'hommage, le samedi 11 juillet 2020 au domicile de l'illustre disparu, sis n°5 de la rue Dirat à Massengo, après la visite de la pierre tombale au cimetière du Centre-ville à 14H00.

Ce communiqué tient lieu de faire-part.

Jean Claude Ibovi

CAP-VERT

Le gouvernement prévoit une récession économique entre 6,8 et 8,5%

Le ministre des Finances du Cap-Vert Olavo Correia a déclaré le mardi que la récession économique au Cap-Vert, provoquée par la pandémie de Covid-19, oscille entre 6,8 et 8,5% en 2020.

Le ministre capverdien a averti que la situation pourrait «encore être pire» en fonction de l'évolution épidémiologique dans l'archipel. Selon lui, le taux de chômage doublera, tandis que le déficit budgétaire augmentera d'environ 11,4% cette année.

«L'augmentation de la dette publique peut atteindre 145 à 150% du PIB», a poursuivi le ministre, ajoutant qu'il est confronté à un défi «jamais vu dans l'histoire du Cap-Vert, soit d'un point de vue économique, soit d'un point de vue financier, mais aussi d'un point de vue social».

Pour le ministre des Finances, également vice-Premier ministre, le Cap-Vert, en tant que nation, doit créer les conditions pour surmonter les défis et continuer d'investir dans la sécurité sanitaire, de protéger les revenus et

de garantir l'accès à l'éducation pour tous.

Sauver les entreprises «bien gouvernées» et créer une stratégie à moyen terme, selon lui, restent les «priorités contenues dans le budget rectificatif pour 2020».

Il a aussi annoncé que le budget de l'Etat pour l'année 2021 était déjà en cours d'élaboration. Il serait être remis au Parlement en octobre pour être approuvé.

A ce jour, le Cap-Vert compte 1.499 cas confirmés de Covid-19, dont 18 décès et 724 guéris, depuis le 19 mars.

La police sud-africaine détruit plus de 30.000 armes à feu

La police sud-africaine a détruit mardi plus de 30.000 armes à feu, ont annoncé les forces de l'ordre.

Selon la police, ces armes ont été fondues par la société sidérurgique Arcelor Mittal Steel en présence de la police.

«La plupart des armes à feu détruites ont été saisies par la police au cours des opérations fondées sur le renseignement et grâce à des dénonciations des citoyens inquiets de la prolifération et de la circulation d'armes à feu illégales dans

leurs communautés», a déclaré la porte-parole de la police, Brenda Muridili.

Elle a ajouté que la prolifération d'armes à feu et de munitions illégales menaçait la sûreté et la sécurité du pays, et que la police continuerait de retirer les armes à feu dangereuses des mauvaises mains où elles pourraient se trouver. «Au cours du dernier exercice, 2019/2020, la police a détruit plus de 52.000 armes à feu en deux fois. Plus de 33.000 armes à feu ont été détruites pour le premier semestre de cet exercice», a-t-elle précisé.

L'UE annonce une aide d'urgence de 100.000 euros pour les Libyens déplacés

La délégation de l'Union européenne en Libye a annoncé mardi l'allocation d'une aide d'urgence de 100.000 euros aux Libyens déplacés ayant fui le conflit armé.

«Une intensification du conflit en Libye et le changement des lignes de front ont entraîné un nouveau pic de déplacements», a noté la délégation de l'UE dans un communiqué.

Le financement de l'UE aidera la Société du Croissant-Rouge libyen à fournir «une aide d'urgence à 2.500 des personnes les plus vulnérables hébergées tempo-

rairement dans les écoles des villes de l'est d'Ejdabia, Tobrouk, Shahat, Bayda, Bani Walid et Benghazi», précise le communiqué.

Selon le communiqué, le financement fait partie de la contribution de l'UE au Fonds d'urgence pour les secours de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Ces dernières semaines, un nombre croissant de personnes ont dû fuir les zones autour des villes de Tarhouna, Bani Walid et Syrte, portant le nombre total de personnes déplacées de ces

zones à 27.750, ajoute le communiqué.

Le gouvernement libyen soutenu par l'ONU et l'armée rivale basée dans l'Est du pays étaient engagés dans un conflit armé meurtrier dans et autour de la capitale Tripoli depuis plus d'un an, avant que le gouvernement soutenu par l'ONU, a annoncé récemment la prise de contrôle de tout l'ouest de la Libye après le retrait de l'armée basée dans l'est.

«Sans aucune fin du conflit en vue, plus de 400.000 Libyens continuent d'être déplacés à l'intérieur du pays», indique le communiqué.

SÉNÉGAL

Signature d'un accord cadre pour la sécurité des Jeux olympiques de la Jeunesse d'été de Dakar 2022

Le ministère sénégalais de l'Intérieur et le Comité d'Organisation des Jeux olympiques de la Jeunesse d'été (JOJ) de Dakar 2022 ont procédé le mardi à la signature d'un document-cadre axé sur la future collaboration entre les deux parties en lien avec le programme sécuritaire de ce rendez-vous sportif mondial prévu dans la capitale sénégalaise, a rapporté mardi l'Agence de presse sénégalaise (APS).

S'exprimant au cours de la cérémonie de signature, le ministre sénégalais de l'Intérieur Aly Ngouille Ndiaye a déclaré que cette séance de signature témoignait de la volonté du Comité national olympique et sportif sénégalais (CNOSS) de réussir le pari de la bonne couverture de l'environnement sécuritaire et de la prévention des risques durant les JOJ de 2022.

«Soyez rassurés que le ministère de l'Intérieur va contribuer à la sécurité des 4.676 athlètes de 15 à 18 ans, des 5.000 volontaires, des délégations et des représentations», a-t-il affirmé.

Selon le ministre sénégalais, il en sera de même des sites d'hé-

bergement, du village olympique, des stades de compétition et de l'itinéraire des invités sur le parcours de trois villes retenus pour les compétitions des JOJ 2022, à savoir Dakar, Saly et Diamniadio.

Le ministre de l'Intérieur a assuré que la sécurité de ces villes-hôtes «sera prise en charge par des hommes et une technologie de standard international».

Dans ce cadre, il a annoncé l'établissement d'un centre de commande de la sécurité et l'accompagnement de son département concernant «les mesures de protection civile et de sécurité sur tous les sites et

leurs alentours immédiats».

Le président du Comité d'Organisation des JOJ 2022, Mamadou Diagna Ndiaye, a rappelé à cette occasion «le rôle central» de la sécurité dans la réussite de ce type d'événements.

Pour lui, «le succès d'un événement sportif de cette envergure est tributaire de trois postulats, la satisfaction des supporters, la beauté des images et la sécurité (que rien de grave n'arrive)».

Un comité de suivi impliquant toutes les parties prenantes sera mis en place dans les meilleurs délais, en vue de «prendre en charge toutes les dispositions idoines à même de contribuer à une parfaite organisation des JOJ de Dakar 2022», a conclu le président du CNOSS. Les JOJ de Dakar 2022, la 4e édition du genre, auront lieu du 22 octobre au 9 novembre en 2022 à Dakar, une première en terre africaine.

BURKINA FASO

Vers l'opérationnalisation du centre d'études stratégiques pour anticiper les questions de terrorisme

Le gouvernement burkinabè est en train d'opérationnaliser son centre d'études stratégiques afin de mieux appréhender la question du terrorisme qui endeuille le pays depuis cinq ans.

Le ministre en charge de la Défense, Moumina Chérif Sy, qui s'exprimait mardi à Ouagadougou, à l'occasion d'un atelier de réflexion sur l'opérationnalisation du centre, a souligné que «ce nouveau bébé se veut être un centre d'excellence de réflexion et d'anticipation qui promeut la résolution, par une approche holistique, des questions de défense et de sécurité au niveau national et international».

«En réponse aux défis sécuritaires de plus en plus complexes, amplifiés par les attaques terroristes qui ciblent quotidiennement notre pays depuis 2015, le gouvernement a initié depuis quelques années un processus de réforme

de la gouvernance sécuritaire», a indiqué M. Sy, ajoutant que ce centre est un outil d'anticipation et de prise de décisions.

Le centre fera appel aux compétences nationales en privilégiant une réflexion pluridisciplinaire et inclusive.

Créé le 27 février 2020, ce centre a bénéficié selon ses responsables du soutien de l'Agence nationale de renseignement (ANR) et d'autres acteurs œuvrant dans le cadre de la lutte contre l'insécurité.

Le Burkina Faso, en proie aux attaques terroristes depuis 2015, multiplie les moyens de lutte contre ce phénomène.

La Guinée-Bissau place la Chine en «première ligne» dans sa coopération internationale

La Chine est en première ligne dans la politique de coopération et de développement de la Guinée-Bissau, a déclaré mardi le président bissau-guinéen Umaro Sissoco Embaló.

Il a fait ces remarques lors d'une rencontre avec les presses nationale et internationale sur ses premiers cent jours en tant que chef d'Etat.

Selon lui, «la Chine a un bon modèle du développement et la Guinée-Bissau doit s'en inspirer», et la Guinée-Bissau compte renforcer davantage la coopération bilatérale avec la Chine.

Le président Embaló a annoncé que son gouvernement ferait de la coopération bilatérale avec la Chine une priorité absolue. Le nouvel ambassadeur de Guinée-Bissau en Chine aura comme mission principale de renforcer les relations entre les deux pays.

Il a salué et remercié les soutiens

du gouvernement chinois et des fondations Jack Ma et Alibaba pour leur solidarité avec son pays dans ce moment difficile de crise sanitaire.

Récemment, l'ambassadeur de Chine en Guinée-Bissau a réaffirmé la volonté de la Chine de poursuivre et approfondir la coopération avec la Guinée-Bissau.

Selon des responsables bissau-guinéens, la Chine est un partenaire incontournable et privilégié de la Guinée-Bissau dans le développement du pays, et son soutien est très visible dans tous les domaines.

Les deux pays ont rétabli les relations diplomatiques en 1998. Depuis des années, ils maintiennent une coopération bilatérale fructueuse, surtout dans les domaines de l'éducation, de la pêche, de l'infrastructure et de la santé.

Xinhua

HOMMAGE

Juillet, mois de la mort de deux géants de la littérature congolaise

Pour le monde littéraire, juin demeure le mois de l'hommage à Sony Labou Tansi. Courant juillet, il se souvient, à 14 ans d'intervalle, des disparitions de Sylvain Mbemba, mort le 8 juillet 1995 à 61 ans, et, de Jean-Baptiste Tati Loutard, mort le 4 juillet 2009 à 71 ans, tous les deux décédés à Paris.

Jean-Baptiste Tati-Loutard est né en 1938 à Ngoyo dans la commune de

Pointe-Noire. Après ses études de lettres en France, il enseigne la littérature à l'université de Brazzaville où il devient doyen de la faculté des lettres. A partir de 1975, il est tour à tour ministre de l'Enseignement supérieur, de la Culture, des Arts et des Sports. En 1997, il devient ministre des Hydrocarbures. Il a toujours su concilier ses activités administratives et politiques avec celles de poète, de nouvelliste et de romancier (souvent primé : prix Sim-

ba, grand prix littéraire d'Afrique noire, prix Africa Okigbo Prize for Poetry, prix Tchicaya U'Tamsi).

Le monde littéraire retiendra de lui l'auteur d'une poésie congolaise enracinée dans la terre d'un auteur de la nouvelle génération, une poésie chargée de sens et d'une facture relevée agréable à lire et à entendre. Des poèmes caractérisés par leur brièveté et composés pour faire dire à la terre natale de l'auteur tous les secrets accumulés depuis la nuit des temps. Cependant, ses tendances lyriques et sa sensibilité frisent l'abstraction. Cela fait partie de son goût, de son tempérament, de sa discrétion qui dissimulent à merveille des idées politiques dans un contexte où la liberté d'expression n'est qu'une vue de l'esprit, une illusion.

Éminemment lyrique, son activité poétique, déployée sur une trentaine d'années, a donné forme à une réflexion profonde sur l'art et la vie, la nécessaire réconciliation des contraires, la facticité de l'existence et le douloureux passage du temps où parmi les éléments de son inspiration la mer occupe une place privilégiée, aux côtés de l'élément féminin, abondamment célébré.

A la mémoire de Sylvain Mbemba, c'est le souvenir d'un écrivain, journaliste et musicien, une des grandes voix de la littérature congolaise. Il était le liant de la fratrie des écrivains congolais. Il fut l'un des premiers lecteurs des manuscrits de l'illustre Sony Labou Tansi, et a accompagné les pas de nombreux jeunes auteurs congolais dans les années 1970-1980.



Jean-Baptiste Tati-Loutard

Il est l'auteur de nombreux romans, nouvelles et de pièces de théâtre, dont la dernière, «Noces posthumes de Santigone», écrite pendant sa résidence d'écriture à Limoges en 1988 dans le cadre du 5e festival international des francophonies en Limousin, est traduite en anglais par le UBU Repertory Theater Publications à New York.

Né en 1934 à Sibiti dans le département de la Lékoumou au Congo-Brazzaville,

Sylvain Mbemba était chroniqueur sportif, littéraire et politique pour l'hebdomadaire la Semaine Africaine. Ancien ministre de l'Information et directeur des Affaires culturelles et de la radio. Ses prévenances fraternelles à l'endroit de ses amis, ouvriers de la plume, sont citées souvent en exemple, notamment pour la fratrie des écrivains congolais, dont il fut la cheville.

Marie Alfred Ngoma



COVID-19

Les mondiaux de karaté élargissent la liste des compétitions reportées

Prévus du 17 au 22 novembre de cette année, les championnats du monde de karaté se tiendront en 2021 à Dubai, aux Emirats arabes unis, à cause de la pandémie du coronavirus (Covid-19).

« C'est la première fois en 50 ans d'histoire de nos championnats du monde que nous ne célébrons pas une édition de notre plus grand événement lors d'une saison en cours », déclarait Antonio Espinos, le président de la fédération mondiale. Les championnats du monde qui se tenaient tous les deux ans des années paires vont désormais être reprogrammés les années impaires. Du coup, l'édition 2022 prévue à Budapest (Hongrie) est déclarée en 2023.

La crise sanitaire due à la pandémie du coronavirus n'a pas fini de modifier la programmation de plusieurs événements sportifs. Les Jeux Olympiques par exemple, qui devraient se tenir cette année à Tokyo au Japon, ont été repoussés en 2021. C'est une année 2021 qui sera sans nul doute riche en événements puisqu'au cours de celle-ci seront respectivement organisés d'autres tournois qui n'ont pas pu se disputer en 2020.

Il s'agit, entre autres, de la Coupe d'Europe des nations de football (Euro), la Copa America, le Championnat d'Afrique des nations (Chan), la Coupe d'Afrique des nations de handball, les championnats d'Afrique de judo, les championnats d'Afrique d'athlétisme...

La Coupe d'Afrique des nations de football prévue en janvier 2021 a été repoussée d'une année.

James Golden Eloué

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Angleterre, 42^e journée, 2^e division

Nottingham Forest et Brice Samba, titulaire, s'inclinent à domicile face à Fulham (0-1). Cinquième avec 68 points, Nottingham est désormais relégué à 5 points de son adversaire du jour et à 7 longueurs du podium.

Suède, 6^e journée, 1^{re} division

Helsingborg prend un point

à Djurgården (2-2). Titulaire dans son couloir droit, Ravy Tsouka Dozi est coupable d'une mauvaise relance, qui amène l'ouverture du score adverse à la 9e.

Treize minutes plus tard, l'international congolais est sanctionné pour une main lors d'un tacle pour couper un centre en retrait : penalty et 2-0 pour le club de Stockholm.

Un jour sans, donc, pour le

latéral droit, ce qui ne doit pas occulter son apport au sein de la défense d'Helsingborg qui avait encaissé 7 buts lors des deux premières journées, alors qu'il était sur le banc. Depuis, l'équipe a encaissé 4 buts en 4 journées, mais n'a marqué que 2 buts depuis le début de la saison. Et ne compte que 2 points.

Suisse, 29^e journée, 2^e division

Face à la lanterne rouge, Chiasso, Lausanne remporte son premier match depuis la reprise du championnat. Ce succès 2-1 permet aux Vaudois de stopper l'hémorragie et de conserver une avance de 5 points sur son dauphin, Zurich.

Titulaire, Igor Nganga a été remplacé à la pause, alors que le score était acquis.

Camille Delourme



VIE DES CLUBS

Joueurs et membres du staff technique de DCMP impayés depuis plusieurs mois

La team vert et blanc traverse de moments difficiles apparemment. Les joueurs et les membres du staff technique étant impayés depuis plus ou moins cinq mois, alors que le comité de gestion du club est accusé d'avoir détourné d'importantes sommes d'argent.

Le Daring Club Motema Pembe (DCMP) serait-il dans la tourmente ? La question se pose avec acuité au regard des dernières nouvelles de ce club. L'on apprend que les joueurs et les membres du staff technique n'ont pas perçu leurs revenus depuis respectivement six et sept mois. Et bien plus que, cité par ouraganfm.cd, l'ancien président de la section football Ayi Idambituo, qui a démissionné au cours de la saison 2019-2020, a révélé qu'une somme d'un million cent mille dollars américains, perçue par le comité de gestion du DCMP dirigé par le président Vidye Tshimanga, a pris une autre direction. Aussi a-t-il demandé un audit de la gestion du comité Vidye Tshimanga : « L'audit a pour rôle d'évaluer le club par rapport à nos statuts. Aujourd'hui, nous avons relevé des soucis graves de transparence dans la gestion du club. Est-ce que nous laissons ce problème demeurer ? Ayi Idambituo s'est inquiété de la destination de quatre

millions de dollars américains émanant de la subvention de l'Etat et de la banque Raw Bank. « Je ne m'explique pas qu'en huit mois, le trésorier général du Daring Club Motema Pembe ne soit pas en mesure de dire que la subvention de l'Etat, c'est USD 1.800.000. Il faut une réunion sérieuse au niveau du conseil d'administration élargie pour qu'on sache pourquoi ces failles, pourquoi ces faiblesses dans la gestion des finances du club. Les finances, c'est le nerf de la guerre. Tout le combat aujourd'hui c'est au tour de ça », ce sont les propos d'Ayi Idambituo sur la chaîne de télévision HV Télévision et repris par ouraganfm.cd.

Et de faire voir : « Vous ne pouvez pas, en huit mois avec 4 millions de dollars, avoir un problème de salaires des athlètes de cinq mois... Les rémunérations sont les premiers besoins, les premières contraintes du club », en notant que l'enveloppe salariale du DCMP



DCMP de Kinshasa

est évaluée aujourd'hui à cent mille dollars américains, revue à la baisse après le départ de l'ancien président Hassan Abdallah et l'autorité morale de l'ancien comité, Aubin Minaku. Rappelons qu'Ayi Idambituo avait démissionné au courant

de la saison passée, après avoir vivement divergé avec le président du comité de gestion du club, Vidye Tshimanga. Il dénonçait la gestion anarchique du club, la gabegie financière au détriment des joueurs et des membres du staff tech-

nique. Mais au cours de la dernière assemblée générale du DCMP, le comité dirigé par Vidye Tshimanga a fixé le budget de la saison 2020-2021 à cinq millions de dollars américains.

Martin Engimo

DCMP

Vidye Tshimanga se dit prêt pour un audit sur sa gestion du club

Accusé de gabegie financière dans la gestion du Daring Club Motema Pembe (DCMP) par l'ancien président de la section football du club Ayi Idambituo, Vidye Tshimanga se dit prêt pour un audit...

Le président du comité de gestion du Daring Club Motema Pembe (DCMP), Vidye Tshimanga a réagi, par rapport à l'accusation de détournement portée contre lui par l'ancien président de la section football, Ayi Idambituo. Ce dernier a demandé qu'un audit soit fait sur la gestion du club, indiquant qu'un million de dollars américains auraient pris une autre destination. Il a par ailleurs déclaré que les joueurs et les membres du staff n'auraient pas perçu leurs salaires depuis le mois de janvier de cette année 2020. Sur sa page facebook que Vidye Tshimanga a réservé sa réplique face à cette mise en accusation, avec des mots assez durs, qualifiant son ancien collaborateur d'«énergumène ». « J'invite donc cet énergumène en quête de notoriété ou tout Imanien qui le désire, à engager le bureau d'audit international tel que Price Waterhouse Coopers, Deloitte, EY ou encore KPMG. Les frais seront à la charge du demandeur bien entendu. Je me soumettrai ainsi que mon comité à tout résultat



Vidye Tshimanga, président du DCMP

qui en découlera devant les juridictions compétentes », a affirmé Vidye Tshimanga. Et il a menacé d'ester en justice l'auteur des accusations si celles-ci s'avèrent non fondées. « De même, toute accusation de détournement sans fondement ni preuve fera subir à son auteur, la même célérité de la loi.

Créer le désordre et atteindre à la dignité et la réputation d'un individu sans fondement s'appelle calomnie, imputation dommageables et/ou diffamation. L'état de droit se conjugue dans toutes les circonstances et surtout au présent », a-t-il écrit.

.M.E.

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

le LUNDI
le VENDREDI (9h-17h)
le SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections
Sculptures Peintures
Céramiques Musique

Musée du Bassin du Congo

de la Tradition à la Modernité

Siège social : B4 bd Denis-Sassou-N'Gessou
immeuble Les Manguiers (Mplia), Brazzaville
République du Congo.

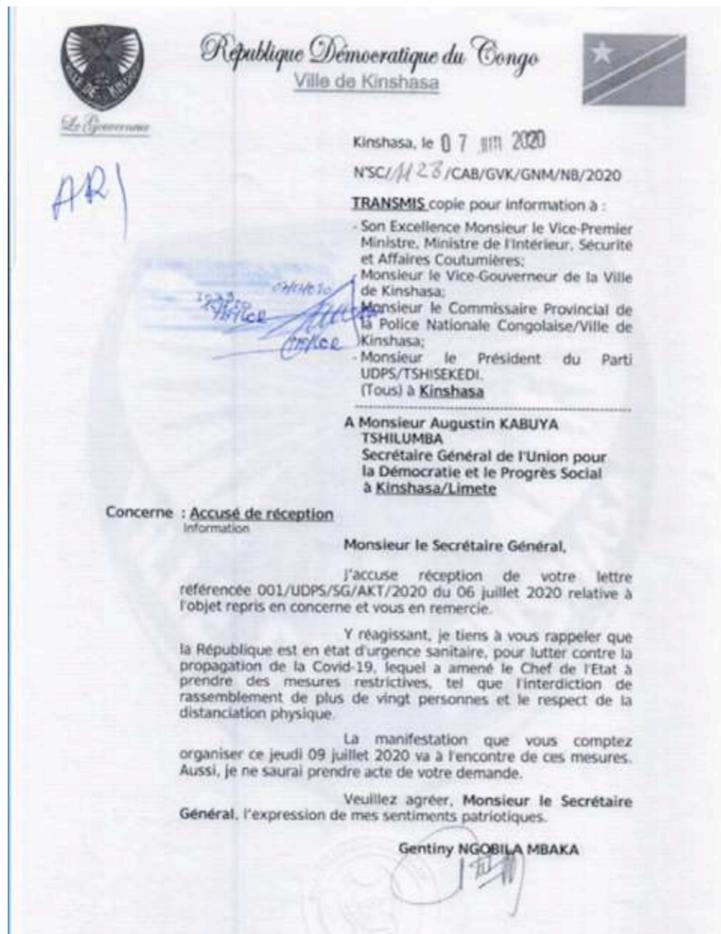
KINSHASA

Les marches de l'UDPS et du PPRD interdites

Le gouverneur Gentiny Ngobila Mbaka n'a pas donné son avis favorable pour les deux manifestations d'expression populaire prévues dans la capitale pour bloquer le choix de Ronsard Malonda à la tête de la centrale électorale et pour exiger la stabilité des institutions de la République.

Le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka, a interdit la marche du parti présidentiel, l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) prévue pour le jeudi 9 juillet. Il en est de même des trois marches du Parti du peuple pour la reconstruction et le développement (PPRD) annoncées du mercredi 8 au 10 juillet dans la capitale congolaise ainsi que dans plusieurs autres villes du pays. Le chef de l'exécutif provincial motive son refus par le respect des mesures sanitaires liées à la riposte à la propagation de la pandémie à coronavirus, notamment celles édictées par le chef de l'Etat, dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, qui interdit les manifestations ou les réunions de plus de vingt personnes.

Pour le gouverneur Gentiny Ngobila, il serait impossible lors de ces manifestations de faire respecter toutes les mesures barrières édictées dans le cadre de la riposte à la covid-19. " Cette marche violerait ainsi les mesures restrictives prises par le chef de l'Etat pour stopper la propagation de covid-19", fait



comprendre le chef de l'exécutif de Kinshasa. Je tiens à vous rappeler, a-t-il écrit en réponse à ces deux formations politiques, que la République est en état d'urgence sanitaire pour lutter contre la propagation de covid-19, lequel a amené le chef de l'Etat à prendre des mesures

restrictives, telles que l'interdiction de rassemblement de plus de vingt personnes et le respect de la distanciation physique. La manifestation que vous comptez organiser (du mercredi 8 au vendredi 10 juillet pour le PPRD), (du jeudi 9 juillet, pour l'UDPS), a soutenu le maire de la ville

capitale, va à l'encontre de ces mesures.

Fort de cet argumentaire, Gentiny Ngobila conclut qu'il ne saurait donc prendre acte de la demande lui faite par Ferdinand Kambere, pour le compte du PPRD, et Augustin Kabuya, pour l'UDPS. L'UDPS maintient sa marche malgré ce refus du gouverneur Ngobila de prendre acte des marches de ces deux formations politiques. Pour le secrétaire général de l'UDPS, Augustin Kabuya, le parti de Félix-Antoine Tshisekedi maintient sa marche prévue pour le 9 juillet. "L'UDPS ne se voit pas céder aux manœuvres de Ngobila et de sa famille politique", note-t-on au parti présidentiel, qui appelle la population à participer massivement à cette manifestation pour rejeter le choix de Ronsard Malonda à la tête de la Commission électorale nationale indépendante (Céni). L'UDPS, souligne-t-on, a, dans une correspondance adressée le 6 juillet au gouverneur de la ville de Kinshasa, Gentiny Ngobila, annoncé la tenue d'une marche en lui dévoilant les différents iti-

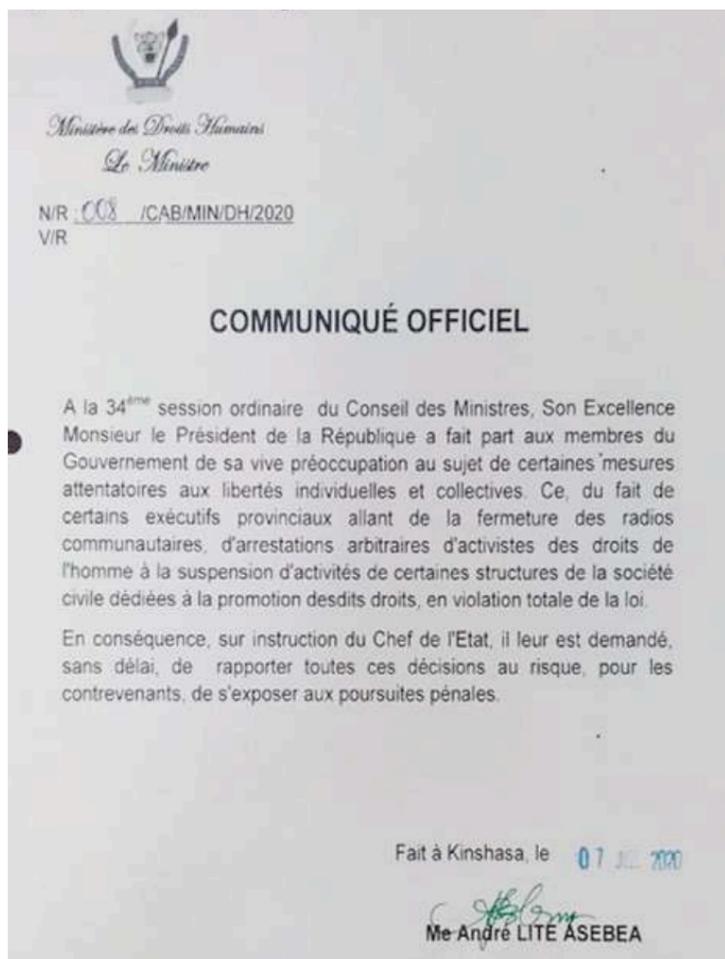
néraires à emprunter par les manifestants dont le point de chute est le Palais du peuple. La manifestation vise, selon ce parti, à protester contre la désignation de Ronsard Malonda à la tête de la Céni. Le PPRD, dans sa correspondance adressée le mardi 7 juillet au même gouverneur, lui annonce également sa marche, mais cette fois-ci de soutien aux institutions de la République. Si pour l'UDPS les itinéraires sont répartis en trois axes (axe 1 : Kin-Est : Echangeur de Limete-Sonahydroc-Pont Kasavubu jusqu'au Palais du peuple. Axe 2 : Binza Baré et Route Matadi - Kintambo Magasin-Rond-Point Moulaert-Marché Bayaka-Av Assosa jusqu'au Palais du peuple. Axe 3 : Rond-point Huillerie jusqu'au Palais du peuple), lit-on dans cette lettre adressée à Ngobila. le PPRD dont les activités sont prévues du 8 juillet au 10 juillet, maintient presque les mêmes itinéraires (6e rue Limete au Palais du peuple ; Kintambo magasin à la place royale ; Bandal Moulaert au Palais du peuple).

Lucien Dianzenza

RESTRICTION DES LIBERTÉS

Les menaces d'André Lite Asebea aux responsables provinciaux

Le ministre des Droits humains leur demande, sur injonction du chef de l'Etat, de reporter leurs décisions qui violent les lois du pays, sous peine des poursuites judiciaires.



Dans une note du 7 juillet 2020 adressée aux exécutifs provinciaux, le ministre national chargé des Droits humains, André Lite, leur exige de rapporter sans délai leurs "mesures attentatoires des libertés individuelles et collectives". Le ministre des Droits humains brandit des poursuites judiciaires comme sanctions pour les recalcitrants. « Sur instruction du chef de l'Etat, il leur est demandé, sans délai, de rapporter toutes ces décisions au risque, pour les contrevenants de s'exposer aux poursuites pénales », a averti André Lite Asebea.

A en croire le ministre, le président Félix-Antoine Tshisekedi avait exprimé, au cours de la 34e session ordinaire du conseil des ministres tenue le vendredi le 4 juillet, son indignation face

à des pratiques liberticides enregistrées dans certaines provinces dont la fermeture des radios communautaires, des arrestations arbitraires d'activistes des droits de

ministre chargé des Droits humains pour un rappel à l'ordre de ces exécutifs provinciaux concernés. Dans ce communiqué officiel relatif à cette situation, le ministre

Le ministre des Droits humains brandit des poursuites judiciaires comme sanctions pour les recalcitrants. « Sur instruction du chef de l'Etat, il leur est demandé, sans délai, de rapporter toutes ces décisions au risque, pour les contrevenants de s'exposer aux poursuites pénales »

l'Homme ainsi que la suspension d'activités de certaines structures de la société civile dédiées à la promotion desdits droits, en violation totale de la loi. Il avait, de ce fait, donné injonction au

André Lite a expressément menacé des poursuites judiciaires celles des autorités provinciales qui n'auraient pas réporté de telles mesures décriées.

Lucien Dianzenza

AGROPASTORALISME

Mes FAC créent une base alimentaire autosuffisante

La pratique de l'élevage et de l'agriculture par les militaires est la réponse à l'orientation du président de la République qui leur demandait, lors du réveillon d'armes le 31 décembre dernier, de mener des actions productives à côté de leur activité militaire.

Le commandement de la Zone militaire de défense n°1 Pointe-Noire a été la première à initier des activités à caractère économique au site de Loubou dans le district de Hinda et dans les différentes casernes militaires. Depuis un certain temps, les différentes zones militaires de défense ont pris le relais à travers un engouement des unités et services aux actions productives justifiant le mot d'ordre : « Une unité, une action productive ». Aujourd'hui, ces exemples à encourager se développent au sein des Forces armées congolaises (FAC) où à l'activité militaire s'ajoute désormais au programme du commandement l'activité productive.

Dans la Cuvette-Ouest, par exemple, en zone militaire de défense n°7 sous la conduite du colonel Komiena, de petites exploitations agricoles d'élevage de poulet de chair ou de pondeuses ont vu le jour



Un élevage de poulets dans une unité des FAC Crédit photo "Adiac"

suscitant la curiosité et l'admiration des visiteurs. À l'école nationale des sous-officiers de Gamboma en zone militaire de défense n° 3, le directeur de la

chaîne de formation, le colonel Hamann Majonce Makita, a initié de nombreuses activités au bord de la rivière « Pehre », notamment une boulangerie,

une étendue impressionnante de champ de manioc sur plus de deux hectares et demi, une bananeraie, deux étangs de pisciculture, une porcherie et

une variété d'arbres fruitiers. Ces actions de production locale donnent le goût aux autres entités paraétatiques aujourd'hui prêtes à participer à l'activité économique, base du développement économique de notre pays engagé dans la politique de diversification de l'économie.

À travers ces exemples, l'armée budgétivore fait place maintenant à une nouvelle armée dont la complémentarité avec le peuple renforce la relation armée et nation. Un accord de partenariat entre le ministère de la Défense nationale et celui de l'Agriculture et l'Elevage est à envisager afin d'octroyer à ces zones militaires des tracteurs et autres outils modernes de l'activité agropastorale dans le dessein d'augmenter la capacité de production, surtout que le capital humain y est abondant et disponible.

Hervé Brice Mampouya

ASSISTANCE

Le Conseil départemental fait don aux personnes vivant avec handicap

Le député-maire de la ville de Pointe-Noire, Jean François Kando, a remis récemment aux personnes vivant avec handicap des vivres et du matériel de protection contre le coronavirus au siège social du 3e arrondissement Tié-Tié.



Des personnes vivant avec handicap crédit photo "DR"

Le Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire a souhaité, par ce don composé de riz, de béquilles de mobilité, de bavettes de protection contre la covid-19, participer à l'effort de solidarité en cette période de crise sanitaire. Ce geste d'amour vient une fois de plus concrétiser l'engagement collectif de ce Conseil à vouloir donner à la personne en situation de handicap toute sa place au sein de la communauté.

En effet, depuis de nombreuses

années, le Conseil départemental et municipal s'est engagé à promouvoir des actions favorisant le quotidien des personnes en situation de handicap en multipliant des actes probants en leur faveur. Pendant cette période de crise sanitaire, il a intégré dans son plan d'intervention quelques préoccupations de cette couche sociale en lui remettant ce don. Le geste a été fait par Jean François Kando, député-maire de la ville et président dudit conseil. Emus, les récipiendaires ont

remercié le bienfaiteur. « Je remercie très sincèrement le Conseil départemental et municipal pour cette action grandiose qu'il vient de faire à l'endroit des personnes vivant avec handicap », a dit Carles Lélo, un bénéficiaire. Notons que ce geste est une forme de solidarité et de générosité de la part du Conseil départemental et municipal qui entend rester à l'écoute des doléances des personnes vivant avec handicap.

Hugues Prosper Mabonzo

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56 | info@adiac.tv | 14, boulevard Denis-Sassou-Loungou
Brazzaville - République du Congo

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

INSERTION PROFESSIONNELLE

Azur développement aide les femmes vulnérables à se prendre en charge

Plusieurs kits alimentaires ont été remis, le 3 juillet, à la mairie du 3^e arrondissement Tié-Tié par l'ONG Azur développement à plusieurs femmes et filles vulnérables identifiées lors des sessions de sensibilisation initiées dans le cadre du projet « Promotion des droits et autonomisation économique des femmes et filles vulnérables ».

Sept femmes et filles vulnérables ont reçu des kits alimentaires composés essentiellement de sacs de farine, de riz, de manioc roui, de levure, d'huile, d'oignons, de boîtes de tomate, etc. afin qu'elles entreprennent des activités génératrices de revenu pouvant assurer leur autonomie. Trente huit autres femmes et filles ont été placées dans diverses filières de formation professionnelle, notamment coiffure, couture, cuisine, pâtisserie, hôtellerie, décoration.

En effet, dans le cadre du projet « Promotion des droits et autonomisation économique des femmes et filles vulnérables » réalisé dans les départements de Brazzaville, de la Bouenza et de Pointe-Noire pendant une durée de trente mois, l'association Azur développement a reçu une subvention de l'Union européenne afin de réaliser ledit projet dont l'objectif principal a été de contribuer à l'insertion professionnelle des femmes et des filles.

Depuis 2017, Azur dévelop-



Le secrétaire général de la mairie de Tié Tié remettant un kit d'installation à une bénéficiaire
Crédit photo "Adiac"

pement a mené des activités de sensibilisation, de formation et de promotion des services de santé sexuelle et de la reproduction, du VIH-sida offertes par les centres de santé des six arrondissements de Pointe-Noire, de Brazzaville et des trois localités de la Bouenza à l'intention des femmes et jeunes filles victimes de violence, séropositives et économiquement défavorisées ainsi que les déplacées des zones de crise du Pool. Près de neuf mille ont suivi des sessions de sensibilisa-

tion sur les droits sexuels et reproductifs, la prévention des grossesses précoces et non désirées, la planification familiale, les violences sexuelles, deux cent cinquante enseignants et le personnel de santé ont été également sensibilisés. Les centres de santé ont été soutenus et dotés des préservatifs, contraceptifs, des tests de dépistage du VIH-sida. Des émissions de radio ont été diffusées à l'endroit d'un large public pour augmenter le taux de fréquentation des services de santé sexuelle et

de la reproduction. Le projet a permis aussi à plusieurs organisations féminines de bénéficier d'une formation sur la gestion des projets et la mobilisation des ressources, le plaidoyer et l'utilisation des ressources humaines. Près de cinq cents jeunes filles et femmes vulnérables sensibilisées vont bénéficier des opportunités de formation et des kits alimentaires pour mener à bien leurs activités génératrices de revenu. En remettant les kits de produits alimentaires aux bénéficiaires, Mazel Akoli-Opina, secrétaire général de la mairie de Tié-Tié, a dit : « Il est temps pour vous de comprendre qu'on ne reçoit pas un équipement de ce genre pour l'ornement de sa maison, ou pour croiser les bras. Ce sont vos outils de travail qui vont vous amener d'avoir des ressources de votre vie afin de vivre dignement et de quitter l'oisiveté ». Une exhortation que les bénéficiaires vont mettre à profit à l'instar d'Angèle Toutou Youbi qui a dit : « Grâce à

Azur développement, je vais sortir de la passivité et aller de l'avant avant de demander aux autres d'en faire autant et de suivre les conseils prodigués pour que ces kits soient utilisés à bon escient. » Et d'ajouter : « En menant mon activité, je dois toujours penser à épargner mes revenus pour qu'en cas de faillite cette épargne me serve à me relancer ». Edwige Mfoutou, bénéficiaire de ces kits, a aussi loué l'initiative d'Azur développement. « Restez les bras croisés pour une femme, ce n'est pas une bonne chose même si on est mariée. Ne compter que sur l'argent du mari n'est pas à encourager car, dans le couple, on doit se compléter pour faire face aux difficultés qui peuvent se présenter », a-t-elle ajouté. Princia Mavoungou, 25 ans, a suivi une formation en couture au quartier Mawata. Aujourd'hui, elle se félicite d'avoir un métier qui va assurer son autonomisation.

Hervé Brice Mampouya



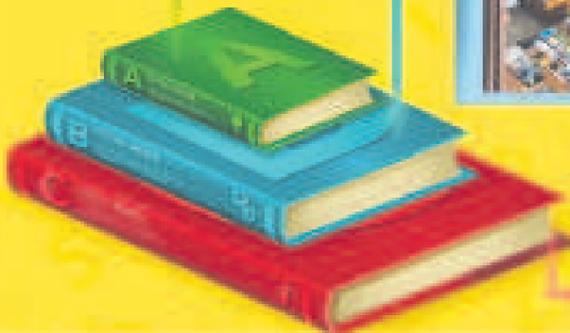
LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente:




Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos **Manifestations :**
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassoou N'Goussou
immeuble les manguiers (Mpaïa) Brazzaville République du Congo

Ouvert
DU LUNDI AU VENDREDI 9h - 17h
SAMEDI 9h - 12h



SMIB

La tendance du report de la 17^e édition se précise

Le traditionnel Semi-marathon international de Brazzaville (Smib) organisé dans le cadre des festivités marquant la célébration de l'indépendance du Congo pourrait rejoindre lui aussi la longue liste des rencontres sportives reportées.

La crise sanitaire due à la pandémie du coronavirus continue à bouleverser le calendrier des compétitions majeures au Congo et partout d'ailleurs. Chaque jour qui passe rapprocherait le Smib vers un report, son tout premier après seize éditions d'affilée. Il n'est pas exclu que cette course ne figure pas cette année au programme officiel des activités marquant la célébration des 60 ans de l'indépendance du pays. L'information n'est certes pas encore confirmée. Mais la déception qui se lit déjà sur les visages des dirigeants de la Fédération congolaise d'athlétisme (FCA) en dit long.

Les membres de la FCA étaient très heureux après l'annonce, par le gouvernement, sur le déconfinement du deuxième palier. Car seuls les sports individuels sans

public de plus de cinquante personnes étaient autorisés à reprendre. Dans la foulée, la FCA dont la discipline fait partie des sports individuels a tenu une réunion du comité exécutif au cours de laquelle elle a décidé de réorganiser son calendrier national de quelques activités majeures dans le but de sauver la saison 2019-2020.

Parmi les activités confirmées figuraient la tenue, le 11 août, de la session du conseil fédéral préparatoire à l'assemblée générale ordinaire de la FCA, l'organisation du 21 au 23 août des championnats nationaux et la tenue des assemblées générales électives du 30 au 31 octobre. La FCA n'avait non plus oublié le Smib, l'activité phare de la fédération, lequel a été aussi confirmé à sa date officielle, c'est-à-dire le 14 août, jusqu'à ce que les dernières conclusions de la réunion de la coordination nationale de gestion de la pandémie de Covid-19 ne refroidissent les ardeurs.

Selon les dernières informations, le programme d'organiser la compétition qui rassemble chaque année plusieurs centaines d'athlètes



Les athlètes attendant le coup d'envoi de la course Adiac

congolais et étrangers aurait glissé.

« Avec la prorogation de l'état d'urgence sanitaire pour une période de vingt jours à compter du 10 juillet, la fermeture de toutes les frontières et en plus l'interdiction de rassemblement de plus de cinquante personnes dans les lieux public et privé, tous nos projets tombent dans l'eau », a regretté la FCA, dont les athlètes affûtaient, depuis janvier, grâce à l'appui de son principal sponsor

la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), les armes au Kenya pour préparer le Smib. Le sport reconnu dans sa vocation d'unir les peuples a, cette fois-ci, vu le coronavirus lui interdire de jouer son rôle de rassembler. L'histoire du Smib remonte à 2001, lorsque le président de la République avait organisé le marathon pour fédérer la jeunesse congolaise, lui donner une âme citoyenne et civique, et l'amener au cœur de la reconstruction de la paix sociale et de l'unité nationale

prises à mal par les affrontements récurrents que le pays a connus. Selon la SNPC, le Smib est donc né de la volonté politique du chef de l'Etat de faire converger les jeunes vers un seul et même objectif : consolider la paix, faire prendre aux jeunes une part active dans ce processus, favoriser le brassage de la jeunesse, afin d'abandonner toute velléité de conflit. Le Smib est organisé chaque année sur le thème : « Energie au service du sport pour l'unité des Nations ».

James Golden Eloué

TRIBUNE LIBRE

L'Afrique dans la libération de la France

L'An 80 de « L'appel du 18 juin » est le rappel que 1940 constitua un vrai tournant dans la Seconde Guerre mondiale. Les semaines et les mois qui suivirent le message londonien du général de Gaulle virent se développer plusieurs axes d'action. Ainsi naquit la Résistance dont Jean Moulin fut la figure emblématique ; ainsi vit le jour un réseau de ralliements de tous ceux qui s'opposaient au gouvernement de Vichy. En juin 1940, la France est libre, mais Paris n'est pas encore libérée. Avec une lucidité imbibée de paradoxe, Jean-Paul Sartre put écrire de cette période que « Jamais nous n'avons été aussi libres que sous l'occupation allemande ».

Vu du continent africain, ce tournant de la guerre mit au grand jour le destin particulier de l'Afrique équatoriale dans l'histoire française. La voix qui porta son écho depuis Londres jusqu'en AEF trouva en celle-ci un terreau d'adhésion des Français libres galvanisés par le gouverneur du Tchad, Félix Eboué, et un groupe important de hauts gradés, parmi lesquels Philippe Leclerc, Edgard de Larminat, Adolphe Sicé. Ces ralliés

d'Afrique feront de l'immense territoire de l'Afrique centrale le lieu du rassemblement des troupes fidèles à de Gaulle. Et c'est le 27 octobre 1940 que celui-ci signera l'ordonnance instituant le Conseil de défense de l'Empire qui sera publiée au Journal Officiel de la France Libre le 20 janvier 1941.

Un véritable gouvernement est au travail. Il a son siège officiel et constitutionnel à Brazzaville, avant qu'il ne soit transféré à Alger en 1943. Le quartier général militaire, le journal officiel et la station radio légitimement française libre (Radio Brazzaville) se trouvent également à Brazzaville. Ainsi donc, entre 1940 et 1944, la place prise par l'Afrique équatoriale dans la construction de la France libre fut essentielle dans l'organisation des troupes recrutées. Les opérations de guerre nécessitaient des actions importantes. En plus du recrutement des combattants, il était urgent de constituer un appareil politique solide et ambitieux. Cette période de l'histoire fut particulière pour Brazzaville. De Gaulle a pu associer, à ce moment-là, son nom au devenir de cette ville, tout comme le fit Pierre Savorgnan de Brazza avant lui.

D'ailleurs, à ce sujet, Adolphe Sicé écrira « Deux grands hommes auront marqué cette ville : de Brazza, auquel elle doit son nom ; de Gaulle, auquel elle doit son destin ».

Quatre-vingt ans après « L'appel du 18 juin » bien peu de personnes se souviennent que la vraie capitale de la France libre fut Brazzaville. La Résistance intérieure en France n'avait plus de moyens de contrer la puissance allemande mais la Résistance extérieure, constituée pour une grande part d'Africains, sut donner au général de Gaulle sa légitimité sur la scène internationale.

Cette page d'histoire des relations entre la France et l'Afrique s'est écrite au nom d'un idéal : celui de la liberté conquise. Il n'est pas superflu que l'évocation solennelle de l'appel du général de Gaulle associe tout aussi solennellement la contribution de l'Afrique à la libération de la France. C'est à juste titre que l'historien français Eric Jennings écrira en 2014 son ouvrage remarqué, La France libre fut africaine.

Belinda Ayessa